



## DÉCLARATION DE GARANTIE

**LAB SAS déclare que les pigments Micas :**

- *Convient à des applications cosmétiques et ne figurent pas sur la liste des substances interdites en cosmétique.*
- *Ne contiennent pas de parabènes ni de conservateurs. (Annexe II - VI du règlement UE 1223/2009).*
- *Non dérivé / produit à partir d'une matière première génétiquement modifiée.*
- *Non classé comme cancérogène, mutagène ou toxique selon le règlement 1272/2008.*
- *Non testé sur les animaux et ne contient pas de produits d'origine animale ou de dérivés de produits d'origine animale.*
- *Aucune production n'utilise le travail des enfants.*
- *Le dioxyde de titane et les oxydes de fer répondent aux exigences de pureté européennes E 171 et E172.*
- *Ne contiennent pas de nanoparticules.*
- *Il est techniquement impossible de produire des oxydes de fer sans un pourcentage minimum de métaux.*
- *Les références proposées sur notre site sont conformes à la norme ISO 16128*

**LAB SAS**

Responsable législation,



Date : 12/03/2025